



Prière du vendredi

Complément au plan de protection
(Informations complémentaires pour les responsables de mosquées)

Version du 23.5.2020

FEDERATION DES ORGANISATIONS ISLAMIQUE DE SUISSE

1

Plusieurs pays n'ont pas ouvert les mosquées depuis des semaines. Cela recommence lentement, mais avec de nombreuses restrictions



Les mosquées qui ne peuvent pas appliquer les mesures de protection doivent rester fermées; elles devraient demander à leurs membres un soutien approprié.
La compétition de l'ouverture la plus rapide doit être évitée.

FEDERATION DES ORGANISATIONS ISLAMIQUE DE SUISSE

2

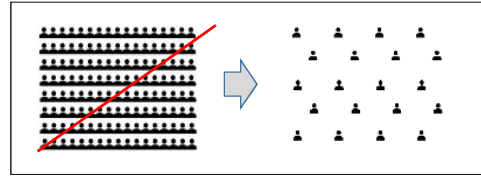
De nouveaux défis pour la prière du vendredi!



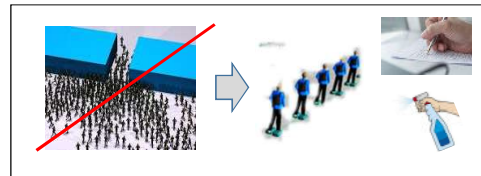
Mise en œuvre des règles des plans de protection



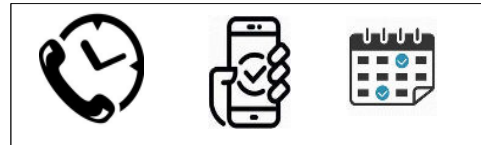
Réduction de la capacité des mosquées



Nouvelles contraintes de temps (pour entrer et sortir des mosquées)



Communication/ pré-enregistrement pour tous les visiteurs des prières du vendredi



FEDERATION DES ORGANISATIONS ISLAMIQUES DE SUISSE

3

Les mosquées ne peuvent accueillir qu'une personne pour 4 m², ce qui réduit considérablement leurs capacités.



Occupation de la mosquée lors d'une prière du vendredi habituelle



Occupation de la mosquée pendant la prière du vendredi avec les mesures de protection



FEDERATION DES ORGANISATIONS ISLAMIQUES DE SUISSE

4

Il faut plus de temps pour accéder à la mosquée

Tous les visiteurs doivent être informés à l'avance par la mosquée et venir préparés pour accomplir la prière (Ablution/Wudhu à domicile/au travail, tapis personnel et muni d'un masque de protection)

Désinfection et contrôle à l'entrée



Accueil et enregistrement à l'entrée



Maintenir la distance lors de l'entrée et de la sortie



FEDERATION DES ORGANISATIONS ISLAMiques DE SUISSE

5

Il faut plus de temps entre les prières.
Les tapis et les surfaces de contact doivent être désinfectés après la prière communautaire (voir le concept de protection)



FEDERATION DES ORGANISATIONS ISLAMiques DE SUISSE

6

Les problèmes à éviter

Rassemblement à l'entrée et à la sortie de la mosquée



Intervention de la police



Dispute devant l'entrée pour être admis



Médias et gros titres

Neue Zürcher Zeitung
Muslimische Vereine sollen kontrolliert werden

Prières dans la rue



Fermeture de la mosquée



FEDERATION DES ORGANISATIONS ISLAMIQUE DE SUISSE

7

Exigences pour la prière du vendredi

Exigences

Le plan de mise en œuvre concret de la mosquée doit **comprendre toutes les mesures du plan de protection**

Tous les points du concept de protection sont-ils couverts ?

Disposons-nous du matériel nécessaire ?



Mise en œuvre

- **Auto-évaluation critique** des mesures introduites (ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné)
- Identifier les **mesures correctives** de manière continue et les mettre en œuvre encore et encore
- En particulier, après chaque prière du vendredi, la direction doit procéder à une **évaluation de l'organisation** afin de mieux préparer la prière du vendredi suivant

FEDERATION DES ORGANISATIONS ISLAMIQUE DE SUISSE

8

Aspects légaux



Exigences



Comprendre et analyser le **plan de protection** des communautés musulmanes



Mise en oeuvre

Communication interne dans les conseils de la mosquée et **sensibilisation**

Définir les **responsabilités** (président, imam, rôles organisationnels)

Exigences fédérales (**OFSP**) et **cantoniales** (les exigences les plus restrictives s'appliquent)



Le **plan de protection** doit être **disponible** (doit pouvoir être montré lors d'un contrôle de police)

Instructions de l'**OFSP**, respect des règles

Contactez les autorités si vous avez d'autres questions

Les **affiches** de l'**OFSP** et du **plan de protection (FOIS)** doivent être affichées de manière visible



Imprimer des **affiches** et les accrocher sur les **portes** et les **murs** (facultatif: feuillet pour les visiteurs)



Download:

- OFSP: <https://kurzelinks.de/4et6>

- FOIS: www.fids.ch (ou commande email via info@fids.ch)

FEDERATION DES ORGANISATIONS ISLAMIQUE DE SUISSE

9

Soutien éventuel des autorités



Exigences

Contact avec les autorités

Contacter les autorités dès le début en cas d'urgence

Mise en oeuvre

Établir un **contact à l'avance**

Si les règles et les instructions du plan de protection ne sont pas respectées, il est important de **réagir rapidement**.

Des amendes peuvent être infligées ou la mosquée peut être fermée si les règles et les instructions ne sont pas respectées.

FEDERATION DES ORGANISATIONS ISLAMIQUE DE SUISSE

10

Organisation des responsabilités



Exigences

Mise en oeuvre



Nombre minimum de personnes pour la coordination et l'organisation

Désignation d'un responsable pour chaque prière

Service **d'ordre et de coordination**

Visibilité du personnel de surveillance

Recommandation : badge d'identification ou vêtements spéciaux

Exemple :

- 1 personne responsable (obligation légale)
- 1 personne pour l'enregistrement
- 1 personne pour la désinfection
- 1 personne à l'entrée
- 1 personne pour coordination devant la mosquée
- 1 personne pour le flux de personnes dans la mosquée

Mesures complémentaires des responsables de mosquées (définir des règles claires)

- ✓ Pas de grands rassemblements de personnes devant les mosquées (éventuellement faire appel à des services de surveillance)
- ✓ Ne pas permettre les prières dans la rue
- ✓ Chaussures à mettre dans des sacs en plastique

FEDERATION DES ORGANISATIONS ISLAMIQUE DE SUISSE

11

Capacité, information, enregistrement Planification équitable



Exigences



Mise en oeuvre

Calcul de la **capacité de la mosquée** sur la base de la superficie de prière disponible (max. 1 personne / 4m²)

Exemple:

Mosquée de 100 m², (100 m² / 4) = 25 personnes

En raison des limites de capacité, il doit y **avoir un système de pré-enregistrement**. Sinon, il y aura trop de visiteurs le vendredi

Système de pré-enregistrement avec par exemple un e-mail, un site web, un téléphone, une application

Les **règles/ priorités** doivent être clairement établies (par exemple, les membres ont la priorité ou des règles similaires)

Le système doit être **attentivement mis en œuvre** avant de reprendre les prières communautaires

Le système doit être **équitable**. Tous les membres/visiteurs âgés de plus de 12 ans doivent être autorisés à participer régulièrement aux prières (pas seulement ceux qui s'inscrivent rapidement)

Les **règles** doivent être **clairement communiquées** (aux membres mais aussi publiquement, par exemple sur le site web de la mosquée)

FEDERATION DES ORGANISATIONS ISLAMIQUE DE SUISSE

12

Planification du temps et ponctualité



Exigences



Mise en oeuvre

Le **début et la fin de la prière du vendredi** sont définis à l'avance

Vérifiez si **une ou plusieurs prières du vendredi** doivent être organisées le même jour

Ponctualité

Prières du vendredi supplémentaires / répétitions

Désinfection (entre les prières)
Important : Les tapis sont considérés comme une source de transmission des virus COVID

Doit être **défini à l'avance** pour chaque prière

Quand la prière **commence-t-elle**, quand se **termine-t-elle**, quand tous les visiteurs doivent-ils quitter la mosquée, quand la mosquée est-elle désinfectée et ventilée, etc... quand est-ce que la **prochaine prière** peut commencer **au plus tôt**

Si une personnes **arrive trop tard**, pas d'admission durant les prières communautaires

Plusieurs prières du vendredi peuvent être organisées le même jour dans les mêmes locaux

Selon le plan de protection, les tapis et les surfaces de contact doivent être désinfectés.
Aérez et **laissez suffisamment de temps** entre les prières

FEDERATION DES ORGANISATIONS ISLAMIKES DE SUISSE

13

Avant la prière, après la prière



Exigences



Mise en oeuvre

Durée de la prière du vendredi :
15 minutes maximum

Informations sur l'organisation
Khoutba
Prière collective

max. 15 minutes

Prières Sounnah avant Joumou'a

Uniquement à la **place assignée** dans la mosquée (pas de changement de lieu)

Prières Sounnah après Joumou'a
(ou Dhohr)

A effectuer au lieu à domicile/ou au bureau.

Explication des règles (si possible en plusieurs langues)

L'imam/ un responsable rappelle le respect des règles à suivre au moment de quitter les lieux. Formation de files en gardant les 2m de distance. Exemple : la dernière rangée est la première à quitter si la sortie se trouve à l'arrière

FEDERATION DES ORGANISATIONS ISLAMIKES DE SUISSE

14

Infrastructure dans la mosquée



Exigences

Fermeture de salles et scellage de certains objets

Mise en oeuvre

Les livres (y compris les corans), les prospectus publicitaires, les chapelets, les couvre-chefs, les vêtements de prière, les chaussures doivent être retirés
Les dons ne peuvent être collectés que dans des boîtes de dons fixes.
Les étagères et les pièces non utilisées pour la prière commune (y compris les installations sanitaires) doivent être fermées à clé

Fourniture de matériels

Désinfectants (pour les visiteurs, les tapis, les surfaces de contact)
Rubans adhésifs, marquages au sol, sacs en plastique, gilets lumineux
Masques de protection et (nouveaux) tapis hygiéniques (pour les urgences et autres visiteurs imprévus à la mosquée)
Protection plexiglas pour l'imam et le contrôle d'entrée
Affiches d'information (OFSP, FOIS), dépliants d'information (FOIS)

FEDERATION DES ORGANISATIONS ISLAMIKES DE SUISSE

15

Panier d'achat



Exigences

- ✓ Masques
- ✓ Agent désinfectant pour les mains
- ✓ Désinfectant pour surfaces/ objets
- ✓ Sacs en plastique pour chaussures
- ✓ Insignes/gilets lumineux pour le service de surveillance ou d'ordre
- ✓ Films de protection
- ✓ Marquage au sol
- ✓ Masques de protection
- ✓ Tapis hygiéniques (pour les cas d'urgence)
- ✓ Protection de plexiglas
- ✓ Affiches d'information (FOIS)
- ✓ Affiches d'information (OFSP)
- ✓ Dépliant d'information (FOIS)

Mise en oeuvre

Au plus tard 1 jour avant l'ouverture du centre aux prières collectives

Élaborer un plan au sein de la direction et attribuer les responsabilités.

FEDERATION DES ORGANISATIONS ISLAMIKES DE SUISSE

16